

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Correspondance romaine. — IV Les Saints. — V Avis à propos du Congrès de 1910. — VI Ephémérides du Concile plénier. — VII Sympathies anarchistes. — VIII Aux prières.

AU PRONE

Le dimanche, 21 novembre

On annonce :

Le temps de l'Avent ;

Dans le diocèse de Joliette, la collecte pour les orphelins.

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 21 novembre

Fête de la Présentation de Marie, *double majeure* ; mém. du 24^e dim. après la Pentecôte ; préf. de la sainte Vierge ; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. de sainte Cécile et du dim.

Dans la cathédrale de Valleyfield : Messe basse *comme ci-dessus* ; messe chantée de sainte Cécile, *double de 1^e cl.* ; mém. du 24^e dim. ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — II vêpres de sainte Cécile ; mém. du dim.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 28 novembre

Comme le 1^{er} dimanche de l'Avent est privilégié contre tout office de 1^e classe (Rubr. génér. du brév., titre X n. 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre VI. Décret génér. du 2 déc. 1896, III, n. 3754) et l'on a dû anticiper au dimanche précédent la solennité des titulaires dont l'office tombait dans la semaine. J. S.

Prières des Quarante-Heures

LUNDI,	22	NOVEMBRE	—	Longue-Pointe.
MERCREDI,	24	“	—	Saint-Jean.
VENDREDI,	26	“	—	Saint-Jean-de-la-Croix et toutes les
DIMANCHE,	28	“	—	Cathédrale. [églises et chapelles.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 20 octobre 1903.

— Il y a six mois j'avertissais qu'une campagne allait se faire à la rentrée de la Chambre italienne pour renverser le ministère actuel coupable de trop de mollesse dans la lutte contre le catholicisme. Il avait combattu une motion pour chasser religieux et religieuses, ce qui était le grand cheval de bataille de la gauche et de l'extrême gauche, et la majorité l'avait approuvé. Les gauches avaient cherché à prendre leur revanche à propos des conventions maritimes, mais grâce à une habile manœuvre de M. Giolitti, elles ne purent réussir à le faire tomber. Les événements espagnols et l'exécution du franc-maçon Ferrer a de nouveau ravivé les espérances des socialistes italiens. Sans parler des émeutes qui ont eu lieu à Rome et dans plusieurs villes de l'Italie, notamment à Milan il faut noter l'indication fournie par une proclamation de M. Nathan, ex-grand-maître de la Maçonnerie et maire de Rome. Il n'a point fait mettre en berne le drapeau qui se dresse sur la tour du Capitole, mais a adressé aux habitants de Rome une proclamation où il affiche sa protestation énergique contre l'exécution du grand martyr espagnol. Le gouvernement a laissé faire, ce qui est un signe de faiblesse dont on escompte les effets. De plus, le cabinet espagnol, qui était conservateur, vient de remettre sa démission, et il paraît que M. Moret un libéral prendrait le pouvoir, aidé en cela par M. Canalejas qui est républicain et anticlérical. Ce ministère aura certainement pour but secret de préparer la révolution espagnole, car c'est le but de la franc-maçonnerie, but que les émeutes de Barcelone avaient souligné d'une façon très claire. Cette évolution de l'Espagne sera une plateforme pour les Italiens, et

les poussera à
de leur progr

— Pour tou
tère italien sol
on veut le ren
déjà préparé
nerie dont il
faire la guerre
seule chose qu
L'avenir n'est
seulement dan
violente poussé
tique, en Fran
sur la question
sainte Eglise se
coalisés. Elle n
point sa derniè

— La congré
9 août de cette
pour les prêtr
demande de l'é
soit prêtres, se
œuvres pies, so
a le droit de ve
prendre les mes
des legs. Ains
de ses paroissi
des pour des
en avertir l'au
le curé de la
lui une obligat
cater ponctuell

les poussera à mettre plus d'activité dans l'accomplissement de leur programme.

— Pour tous ces motifs, il faut s'attendre à ce que le ministère italien soit renversé, sur n'importe quelle question ; mais on veut le renverser et le ministère qui doit lui succéder est déjà préparé dans l'ombre. Parfaitement dévoué à la Maçonnerie dont il appliquera le programme, il commencera par faire la guerre aux religieux, aux religieuses, puis à l'Eglise, seule chose qui puisse unir socialistes, républicains et radicaux. L'avenir n'est donc pas rose en Italie et il faut s'attendre non seulement dans ce pays, mais en Espagne et en France, à une violente poussée anticléricale. En Espagne la lutte sera dynastique, en France elle se fera sur le terrain scolaire, en Italie sur la question des ordres religieux. Et il faut bien que la sainte Eglise soit divine pour lutter contre tant d'ennemis coalisés. Elle n'en est point à sa première bataille et ce ne sera point sa dernière victoire.

— La congrégation du Concile vient de rendre à la date du 9 août de cette année un décret important, non seulement pour les prêtres, mais pour les fidèles. Répondant à une demande de l'évêque de Beauvais, elle déclare que tous ceux, soit prêtres, soit laïques, à qui on a confié des legs pour des œuvres pies, sont tenus d'en avertir au plus tôt l'évêque qui a le droit de veiller sur l'administration des œuvres pies et de prendre les mesures qu'il jugera convenables pour la sécurité des legs. Ainsi un prêtre reçoit d'un de ses confrères, ou de ses paroissiens des aumônes pour les écoles, des offrandes pour des messes, une œuvre de bienfaisance ; il doit en avertir l'autorité épiscopale, soit directement, soit par le curé de la paroisse ou le vicaire forain. C'est pour lui une obligation grave. Ceci fait, il a le devoir d'exécuter ponctuellement les charges dont il a accepté le fidé-

commis, et il reste à l'évêque le soin de surveiller cette administration. Mais en vertu de ce décret, l'évêque ne serait point reçu à prendre lui-même cette administration, à moins que le légataire ne voulut la lui céder. L'évêque doit aussi s'enquérir des moyens pris pour conserver le legs dans le cas d'une fondation par exemple, afin d'en assurer la perpétuité.

— Maintenant il y a des personnes qui, pour un motif ou un autre, ne voudraient point que les sommes qu'elles lèguent pour une œuvre pie passent par les mains de l'évêque. Après ce décret, peuvent-elles le faire ! Le décret ne traite point cette question spéciale, qui ne se présentera que dans des cas très rares, et pour la résoudre il faut se reporter aux principes généraux du droit. Si le testateur confie à une personne, prêtre ou laïque, une somme, soit pour des dons manuels, soit pour une fondation, mais avec cette clause *expresse* que l'administration épiscopale n'aura pas à entrer dans l'administration ou la gestion de ce fonds ou de ce legs, il est clair que l'évêché devra respecter cette clause. Comme la donation testamentaire est parfaitement libre, le testateur peut donner ce qu'il veut et avec les modalités qu'il veut, car la volonté du mourant doit être toujours respectée et les Curies épiscopales n'ont pas le pouvoir d'interpréter (c'est-à-dire de changer) les clauses d'un testament.

— Ce décret ne fait que rappeler, sans le citer, un autre décret de la même Congrégation, et qui n'a jamais été publié, en vertu duquel l'évêque devait connaître de toutes les sommes données pour œuvres pies, soit par donation, soit par testament. Cette disposition est éminemment sage, car si le fidé-commiss est une personne prudente, craignant Dieu, elle ne peut répondre de ceux qui lui succéderont dans l'administration de ces aumônes, et c'est pour ce motif que l'évêque intervient pour assurer l'accomplissement entier de la volonté du mourant.

— Le 22 juin
cause de la se
Malberg, mort
la plupart des
car cette perso
étonnamment
velle qui s'éca
Dieu naquit le
à la Visitation,
M. Paul Carré
beaucoup sou
moururent en
son service mil

— On peut f
de la fondation
vers 1870 qu'a
Paris un honn
sa direction. L
d'une façon pl
Saint-François
saint, les femm
évangélique. L
l'apostolat étai
revêtit trois fo
daines, former
et les classes, e
les femmes pay
Chaumont nomi
de l'Institut, et l
Peu après la mo
recevait son ére
8,000 membres.

— Le 22 juin 1909 la Congrégation des Rites introduisait la cause de la servante de Dieu Charles-Barbe Cochlen-Carré de Malberg, morte le 28 janvier 1891. Ce nom qui ne dit rien à la plupart des lecteurs mérite cependant d'être mis en évidence, car cette personne a été la fondatrice d'une Société qui s'est étonnamment développée, tout en suivant une formule nouvelle qui s'écarte des autres Instituts religieux. La servante de Dieu naquit le 8 avril 1829 à Metz, en Lorraine, fit ses études à la Visitation, en sortit en 1845 et le 2 mai 1849 fut mariée à M. Paul Carré de Malberg dont la dureté de caractère la fit beaucoup souffrir. Elle en eut quatre enfants, dont trois moururent en bas âge et le quatrième, pendant qu'il faisait son service militaire, elle-même mourait le 28 janvier 1891.

— On peut faire remonter à l'année 1859 les commencements de la fondation de la nouvelle société, mais c'est seulement vers 1870 qu'ayant trouvé dans l'église de Sainte-Clotilde à Paris un homme de Dieu, l'abbé Chaumont, elle se mit sous sa direction. Les projets vaguement entrevus se dessinèrent d'une façon plus nette et elle fonda la Société des Filles de Saint-François de Sales pour porter, selon la doctrine de ce saint, les femmes qui restent dans le monde à la perfection évangélique. La sanctification personnelle des membres et l'apostolat étaient la double fin de l'Institut. Cette dernière revêtit trois formes spéciales : sanctifier les réunions mondaines, former des institutrices chrétiennes pour les familles et les classes, et enfin amener, principalement dans les Indes, les femmes payennes à la vraie foi. Le 15 octobre 1872 l'abbé Chaumont nommait la servante de Dieu supérieure provisoire de l'Institut, et l'année suivante en faisait la supérieure à vie. Peu après la mort de la fondatrice, le 28 mai 1901, l'Institut recevait son érection canonique et le 1er janvier 1906 comptait 8,000 membres. Ce qui distingue cette société des Instituts

religieux, c'est que les membres sont des femmes vivant dans le monde, ne faisant pas de vœux, mais voulant librement vivre selon les enseignements que saint François de Sales donne dans son *Introduction à la vie dévote*, où Philothée est le type de l'âme, qui dans les différents états de la vie, recherche Dieu et se perfectionne dans son amour.

— Cette société serait comparable à un tiers ordre, mais il semble qu'elle doive plus rapidement conduire à la perfection précisément par les enseignements de saint François de Sales que les membres font profession de suivre. Cette cause a marché bien rapidement car sept ans après la mort de la fondatrice le 3 août 1898, le procès de l'ordinaire était ouvert à la Congrégation des Rites et la procédure dont on vient de voir la fin heureuse, commençait.

DON ALESSANDRO

LES SAINTS

LES saints ont été dignes d'admiration durant le cours de leur vie terrestre ; *mirabilis est Deus in sanctis suis*. Ce qui doit nous frapper le plus chez eux, ce n'est pas pourtant l'éclat des miracles, ni les actions extraordinaires, mais bien les vertus chrétiennes qu'ils ont pratiquées, les mortifications et les pénitences qu'ils se sont imposées.

C'est uniquement ce en quoi d'ailleurs ils peuvent être proposés à notre imitation.

* * *

Un jeune homme fortuné vint un jour trouver Notre-Seigneur et lui demanda ce qu'il avait à faire pour obtenir la

vie éternelle. Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. » Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. » Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. »

Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. » Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. »

Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. » Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. » Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. »

Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. » Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. »

Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. » Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. »

Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. » Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. »

Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. » Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. »

Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. » Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. »

Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. » Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. »

Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. » Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. »

Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. » Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. »

Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. » Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. »

Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. » Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. »

Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. » Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. »

Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. » Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. »

Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. » Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. »

Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. » Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. »

Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. » Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. »

Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. » Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. »

Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. » Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. »

Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. » Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. »

Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. » Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. »

Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. » Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. »

Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. » Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. »

Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. » Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. »

Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. » Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. »

Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. » Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. »

Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. » Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. »

Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. » Notre-Seigneur lui dit : « Ne te souviens-tu pas de ce que je t'ai dit ? » Le jeune homme répondit : « Non, Seigneur. »

vie éternelle. Jésus lui répondit : « Observez mes commandements ; adorez notre Père qui est aux cieux ; honorez vos parents ; ne tuez pas ; ne commettez pas de vols ». « Mais, lui répondit le jeune homme, « j'observe ces pratiques depuis mon jeune âge ». « Eh bien, répliqua le Sauveur, si vous voulez être parfait, allez, vendez vos biens, distribuez-en le produit aux pauvres, venez et suivez-moi ».

Notre-Seigneur nous a tracé dans ce dialogue les conditions de la sainteté.

Etre saint, c'est observer les commandements de Dieu et de l'Eglise ; c'est pratiquer les vertus théologiques et suivre les conseils évangéliques ; c'est se renoncer à soi-même, combattre par amour pour Dieu les instincts déréglés de la chair ; c'est en un mot, faire le bien et éviter le péché.

Les bienheureux n'ont pas fait autre chose sur la terre.

Nous ne pouvons donc que répéter ici ce mot de nos saints livres : *Inspice et fac secundum exemplar*. La vie des saints nous apprendra comment pratiquer la justice, garder la charité, régler la conduite de notre vie, satisfaire à tous les devoirs de la religion. Elle nous apprendra encore de quelle manière nous devons user des biens de la terre et de quelle manière nous devons nous en abstenir ; quelle doit être la mesure de nos occupations et quelle doit être celle de nos divertissements ; ce que nous devons à Dieu, ce que nous devons au prochain, ce que nous devons à nous-mêmes.

La conviction que l'on retire de cette lecture est plus forte en quelque sorte que celle qui provient du raisonnement ou de l'autorité, puisqu'elle tient de l'un et de l'autre.

Plus forte que le raisonnement, plus forte que l'autorité, elle décide, elle pousse, elle convainc le pécheur à sortir de la voie de l'iniquité, et le juste à marcher d'un pas plus assuré dans le sentier du bien.

Cette conviction en usage chez tous les peuples l'a été particulièrement dans l'un et l'autre testament.

Les Maccabées en appelaient à l'obéissance d'un Abraham, à la fidélité d'un Joseph, à la tolérance d'un David, au zèle d'un Isaïe et d'un Jérémie pour encourager les Juifs à se maintenir dans les observances de Moïse.

Nous, nous avons l'exemple de Jean-Baptiste, qui, aux dépens même de sa vie, reproche à Hérode sa coupable union avec la femme de son frère ; des Apôtres, qui, sommés de ne plus prêcher Jésus-Christ, répondent qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Nous avons l'exemple d'un saint Etienne priant pour ceux qui le lapident ; d'un saint Laurent offrant courageusement sa chair à manger aux bourreaux, alors que ceux-ci le font rôtir sur un grille ; d'une sainte Cécile, qui renonce à tout ce qu'il y a de plus grand dans le monde, pour se faire chrétienne et mourir martyr ; d'une sainte Thérèse, qui trente ans souffre les sécheresses spirituelles les plus arides, l'abandon de Dieu, sans pourtant perdre confiance en lui un seul instant.

Serait-il téméraire d'ajouter à cette liste quelques noms de la patrie : celui, par exemple, de Mgr de Laval ; ceux des vénérables mères de l'Incarnation, Bourgeois et Youville ? Fut-il des saints qui, plus qu'eux, ont pratiqué l'esprit de pauvreté, d'abnégation et de dévouement !

Oui, ils sont légion ceux que Dieu a voulu proposer à notre imitation.

La divinité ne pouvant être elle-même un modèle accessible en tout,—Dieu ne peut être obéissant—Dieu ne peut être pénitent—Dieu ne peut se mépriser lui-même—Dieu ne peut souffrir—, nous a proposé à la suite de l'Homme-Dieu, des hommes de même nature que nous, qui se sont sanctifiés par la pratique des mêmes vertus que nous avons nous-mêmes à prati-

quer. Il n'a
voie que les
à l'œuvre de

Mais nous
vaises passio
des honneur

Plaisirs, h
à notre sanct

Les saints,

Pour comb
ont vendu le
ils n'ont rien
confiant dans

D'autres, p
dans le désert
d'un peu de p

D'autres en
tères, et là, or
veilles prolong
rations : tout
l'abnégation é

Voilà ce qu'e
jours des milli
pas, la sainte
Elle l'est aujour
sainteté vit ca
solitude, qu'ell

Pouvons-nou
nous le pouvor
tinage qui règr

quer. Il n'appartient qu'à nous maintenant d'entrer dans cette voie que les saints nous ont ouvert toute large et d'y travailler à l'œuvre de notre salut.

* * *

Mais nous entendons la nature déchue se rébéler, les mauvaises passions gronder et s'insurger. Il leur faut des plaisirs, des honneurs, des richesses.

Plaisirs, honneurs, richesses : voilà bien les trois obstacles à notre sanctification. Sont-ils réellement insurmontables ?

Les saints, par leurs exemples, nous enseignent le contraire.

Pour combattre l'amour désordonné des richesses, les uns ont vendu leurs biens et en ont distribué le prix aux pauvres ; ils n'ont rien gardé, si ce n'est une tunique pour se couvrir confiant dans la libéralité et la prévoyance du Sauveur.

D'autres, pour fuir les dangers du monde, se sont enfoncés dans le désert, ont vécu dans l'ancre des rochers, se contentant d'un peu de pain que la providence mettait à leur disposition.

D'autres encore se sont retirés dans les cloîtres, les monastères, et là, ont joint ensemble des prières continuelles, des veilles prolongées, des jeûnes rigoureux, de sanglantes macérations : tout ce que peut inspirer l'esprit de pénitence et l'abnégation évangélique.

Voilà ce qu'ont fait les saints. Voilà ce que font encore tous les jours des milliers d'âmes consacrées à Dieu ; car, ne l'oublions pas, la sainteté est toujours vivace dans le sein de l'Eglise. Elle l'est aujourd'hui, comme elle l'était autrefois. Mais cette sainteté vit cachée, loin du bruit du monde ; c'est dans la solitude, qu'elle prie, qu'elle jeûne, qu'elle se mortifie.

Pouvons-nous marcher à la suite des bienheureux. Oui, nous le pouvons ; et quoique l'esprit d'impénitence et de libertinage qui règne en nous, puisse nous faire penser le contraire,

les élus sont des preuves éternelles que la sainteté n'a rien d'impossible.

Il est vrai que pour être saint, il faut faire effort, prendre sur soi, renoncer au sentiment naturel, fuir les plaisirs, dompter ses passions, mortifier ses sens. Mais les saints ont-ils fait autre chose ? Ne pouvons-nous pas faire ce qu'ils ont fait ? La grâce de Dieu est-elle pour nous moins abondante, ses secours moins efficaces ? le penser serait une hérésie.

D'ailleurs Dieu n'exige pas tant de nous ; il ne nous oblige pas à laisser notre famille, nos occupations. Tout ce qu'il désire en nous, c'est un esprit chrétien, un cœur pur, des intentions droites, l'obéissance sincère à Dieu et à l'Eglise.

Rien de plus mais tout cela.

* * *

Nous trouverons dans cette vie le secret d'être heureux même sur cette terre. Ah ! si l'on connaissait les vraies sources du bonheur !

Tandis que les méchants protestent qu'ils se sont lassés dans le chemin de l'iniquité, *Lassati sumus in viâ iniquitatis* ; tandis que les esclaves du monde nous rendent eux-mêmes le témoignage qu'ils n'y ont trouvé qu'amertume, trouble et affliction d'esprit ; les saints nous assurent qu'ils ont eu dans le service du Seigneur les vraies consolations, la paix de la conscience, le bonheur.

C'est saint Bernard qui, croyons-nous, disait cette parole : « Si l'on savait le bonheur que l'on trouve dans les cloîtres et les monastères, on en ferait l'assaut de force, on y entrerait non seulement par les portes mais aussi par les fenêtres ».

* * *

Ces considérations et celle des saints aussi dans l'Église.

Nous souhaitons de lire souvent ce que font les saints. Ils lisent avec nous et nous nous connaissons les saints.

Avec l'évangile la table d'hôte page sans trouble dont nous avons Nous y apprenons vaincre cette

Un dernier donner aux saints l'Eglise. C'est ce qui rappellera à qu'il pourra par son nom vaudra seulement

AVI

La cérémonie du futur Congrès le 21 novembre intéressés sont

Ces considérations que nous suggère la fête de la Toussaint et celle des saintes reliques, nous voudrions les voir entrer aussi dans l'esprit de nos lecteurs.

Nous souhaitons qu'elles leur fassent prendre la résolution de lire souvent la vie des saints. Pourquoi ne ferions-nous pas ce que font les gens du monde pour leurs grands hommes ? Ils lisent avec attention la vie de leurs héros, tâchent d'en connaître toutes les nobles actions. Nous, chrétiens, nos héros sont nos saints.

Avec l'évangile, la vie des saints devrait donc se trouver sur la table d'honneur dans chaque foyer. Nous n'en lirons pas une page sans trouver un état d'âme qui est le nôtre, une épreuve dont nous avons souffert, un danger que nous avons couru. Nous y apprendrons, en même temps, comment on peut vaincre cette tentation, éviter ce danger.

Un dernier mot ; nous voudrions aussi vous engager à donner aux nouveaux-nés des noms de saints. C'est le désir de l'Eglise. C'était la pratique de nos pères. Imitons-les. Le nom rappellera à celui qui le porte un protecteur au ciel, un ami qu'il pourra prier et en qui il pourra mettre sa confiance. Ce nom vaudra mieux que ceux qui ne signifient rien ou rappellent seulement des choses profanes et mondaines.

L.-E. C.

AVIS A PROPOS DU CONGRES DE 1910

La cérémonie de l'installation des comités constitués en vue du futur Congrès eucharistique, qui avait été annoncée pour le 21 novembre à la cathédrale, est remise au 8 décembre. Les intéressés sont priés d'en prendre note.

EPHEMERIDES DU CONCILE PLENIER

Sommaire des cérémonies publiques qui ont marqué jour par jour la mémorable réunion de tous les évêques du Canada



ICI brièvement relatés, jour par jour, les événements qui ont marqué la réunion du premier Concile Plénier de Québec auquel le public a été appelé à prendre part.

Jeudi, 16 septembre.— Arrivée de Son Excellence le Délégué Apostolique et de plusieurs autres archevêques et évêques.

Adresses de bienvenue de S. G. Mgr L.-N. Bégin et de Son Honneur le maire Garneau, en la Basilique de Québec.

Réponse de Son Excellence.

Dimanche, 19 septembre.— Ouverture solennelle du Concile. Procession par les rues Buade, Desjardins et de la Fabrique. Messe pontificale par S. G. Mgr Bégin. Sermon français par S. G. Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, sur les conciles et leur but. Sermon anglais par S. G. Mgr C.-H. Gauthier, archevêque de Kingston, sur le même sujet. Télégramme au pape et réponse.

Lundi, 20 septembre.— Télégramme du Recteur de l'Université de Washington aux Pères du Concile et réponse de Son Excellence.

Le soir à 8 heures, grande réception à l'Hôtel-de-Ville des Pères du Concile par Son Honneur le maire Garneau, les membres du Conseil de ville et les citoyens de Québec.

Mardi, 2
par Son H
Pelletier. T
heures p. m
A 8 heure
dans l'église
hommes as
que des Tr

Jeudi, 21
pour les évê
archevêque

Sermon fr
sermon angl
Victoria.

Dimanche
Messe ponti
archevêque
J.-M. Emard,
Mgr T Case
parlent sur
hommes de l
torité sociale

Jeudi, 30
gue français
Mgr Paul Br
les parents.

Vendredi
gens de langu
res du soir.

Sermon pa

Mardi, 21 septembre.— Déjeuner à Spencer Wood offert par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Sir Alphonse Pelletier. Télégramme au Roi Edouard VII et réponse. A 3 heures p. m., réception champêtre à Spencer Wood.

A 8 heures p. m., réunion des hommes de langue française dans l'église de Saint-Sauveur à laquelle trois ou quatre mille hommes assistent. Sermon par S. G. Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, sur la condition des ouvriers.

Jeudi, 23 septembre.— A 9 heures a. m., service solennel pour les évêques défunts chanté par S. G. Mgr E.-J. McCarthy, archevêque d'Halifax.

Sermon français par S. G. Mgr Brunault, évêque de Nicolet ; sermon anglais par S. G. Mgr Alex. McDonald, évêque de Victoria.

Dimanche, 26 septembre.— Deuxième session solennelle. Messe pontificale chantée par S. G. Mgr L.-P.-A. Langevin, archevêque de Saint-Boniface ; sermon français par S. G. Mgr J.-M. Emard, évêque de Valleyfield ; sermon anglais par S. G. Mgr T. Casey, évêque de Saint-Jean. N.-B (Les deux orateurs parlent sur l'épiscopat.) Le soir, à 8 heures, réunion des hommes de langue française en la Basilique, sermon sur l'autorité sociale par S. G. Mgr Archambeault, évêque de Joliette.

Jeudi, 30 septembre.— Réunion de tous les enfants de langue française qui fréquentent les écoles. Sermon par S. G. Mgr Paul Bruchési sur les devoirs des enfants envers Dieu et les parents.

Vendredi 1 octobre.— Réunion des hommes et des jeunes gens de langue anglaise dans l'église Saint-Patrice à 8 heures du soir.

Sermon par S. G. Mgr Scollard, évêque du Sault Ste-Marie,

sur la foi catholique et les moyens de la conserver : les écueils à éviter sont surtout les mauvais journaux et les mauvais livres.

Dimanche, 3 octobre.— Grand pèlerinage de tous les Pères et des autres membres du Concile à Ste-Anne de Beaupré. Messe pontificale par S. G. Mgr Emard, évêque de Valleyfield ; sermon français par S. G. Mgr M.-T. Labrecque, évêque de Chicoutimi ; sermon anglais par M. l'abbé L. Lindsay, de l'archevêché de Québec.

Grand nombre de pèlerins accompagnent les Pères.

Lundi, 4 octobre.— Présentation des Pères du Concile aux professeurs de l'Université Laval et concert par la Société Symphonique de Québec.

Mardi, 5 octobre.— Grande manifestation de la jeunesse catholique canadienne-française dans l'église de Jacques-Cartier.

Sermon par S. G. Mgr P.-E. Roy, évêque auxiliaire de Québec : l'orateur y trace le programme du jeune homme qui veut être apôtre.

Jeudi, 7 octobre.— Réunion des enfants de langue anglaise dans l'église Saint-Patrice ; sermon par S. G. Mgr T. Barry, évêque de Chatham, sur la prière.

Dimanche, 10 octobre.— Troisième session solennelle ; messe pontificale par S. G. Mgr Legal, évêque de Saint-Albert.

Sermon français par S. G. Mgr L. P.-A. Langevin, archevêque de Saint-Boniface, sur la vie chrétienne ; sermon anglais par S. G. Mgr McEvay, archevêque de Toronto, sur le même sujet.

A 3 heures p. m., réunion des femmes anglaises dans l'église

Saint-Patrick
Peterboro,

Mardi,
française
Emard, évêque
chrétienne
Grand c
tion par le

Dimanc
chantée par
Yukon ; s
du Témisc
V. G. de T

Dimanc
Mgr Meun
S. G. Mgr
le T. R. P.

Dimanc
Mgr Daly,
de Saint-A
privée soit
Thomson, V

Lundi,
du Premier
l'ouverture
Blais évêq

Départ de
de Pères de

Saint-Patrice ; sermon par S. G. Mgr O'Connor, évêque de Peterboro, sur la dignité de la mission de la femme.

Mardi, 12 octobre.— Réunion des femmes de langue française dans l'église Saint-Roch ; sermon par S. G. Mgr Emard, évêque de Valleyfield, sur la mission de la femme chrétienne au foyer, dans la société et dans l'Eglise.

Grand congé accordé à tous les élèves des maisons d'éducation par les Révérendissimes Pères du Concile.

Dimanche, 17 octobre.— Messe conciliaire solennelle chantée par le T. R. P. Bunoz, o. m. i., préfet apostolique du Yukon ; sermon sur l'Eglise par S. G. Mgr Latulipe, vic. apost. du Témiscamingue ; sermon anglais par Mgr J.-G. McCann, V. G. de Toronto.

Dimanche, 24 octobre.— Messe conciliaire solennelle par Mgr Meunier administrateur de London ; sermon français par S. G. Mgr Grouard, sur la Sainte Vierge : sermon anglais par le T. R. P. Welch, o. m. i., administrateur de Vancouver.

Dimanche, 31 octobre — Messe conciliaire solennelle par Mgr Daly, V. G. Sermon français par S. G. Mgr Legal, évêque de Saint-Albert, sur la nécessité de combattre soit dans la vie privée soit dans la vie publique ; sermon anglais par Mgr Thomson, V. G. d'Antigonish.

Lundi, 1er novembre, jour de la Toussaint. — Clôture du Premier Concile de Québec : procession comme au jour de l'ouverture ; messe pontificale chantée par S. G. Mgr A.-A. Blais évêque de Rimouski. Discours de S. G. Mgr L.-N. Bégin.

Départ de S. E. le Délégué Apostolique et d'un bon nombre de Pères de Concile.

SYMPATHIES ANARCHISTES

COMME nos lecteurs le savent sans doute, la ville de Barcelone en Espagne fut, vers la fin de juillet dernier, le théâtre d'une tentative de révolution. Profitant du moment où la ville était à peu près dégarnie de troupes et prenant prétexte de la guerre du Maroc, un grand nombre d'anarchistes de tous les pays à qui Barcelone servait de refuge, soulevèrent une partie du peuple contre le gouvernement. Pendant trois jours ils furent maîtres de la ville et en profitèrent pour massacrer tous les religieux et religieuses qu'ils purent atteindre, mirent le feu à un grand nombre d'églises et de couvents, commirent en un mot les crimes les plus abominables, les profanations les plus révoltantes. Le gouvernement, comme c'était son devoir, sévit avec vigueur. Des centaines de révolutionnaires furent tués dans des rencontres avec les troupes envoyées pour rétablir l'ordre, et les chefs, du moins ceux que l'on put ou voulut prendre, furent jetés en prison. Leurs procès s'instruisent actuellement.

Mais cela ne fait pas l'affaire des révolutionnaires étrangers : en France, en Angleterre, en Allemagne, en Autriche, en Italie et au Portugal, tous les héritiers de l'esprit des communards de 1793 et de 1871, protestent violemment contre les représailles dont le gouvernement espagnol a usé envers les meurtriers et les incendiaires de Barcelone.

AUX PRIERES

Sœur Marie-Eusébius, née Marie-Elisabeth Cloutier, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Portland, Orégon.

Sœur Suzanne, née Marie-E. Fréchette, des Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Saint-Boniface, Man.